



FICHE ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE

N°Adhérent :

N° : Tco-F-374

CoMet 1.8.0.1



Validité de l'attestation : 07/10/2026 (Date d'attestation + 1 an)

Agrément : 24.22.271.081.1

Nous, soussignés :

Attestons que le système de limitation du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse constatée du système de limitation du véhicule : 90 km/h

EXPLOITANT

VEHICULE

IVECO
EUROCARGO
WJMA1VN0004288013
DF-249-XP France
kilométrage : 341891
Mise en circulation 22/02/2005

PROPRIETAIRE

TACHYGRAPHE/UEV

Analogique
Kienzle
1324-27
01435396

Tél : 0978811253

Fax :

Email : contact@chrono-services-gemenos.fr

Fait à : Gémenos
Le : 08/10/2025
Nom : Mathieu PERONA
Signature :

Attestation en application de l'Arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 15 novembre 1954 relatif aux visites techniques de certains véhicules de transports de marchandises